Un article de Libération publié le 20 mars 2023

Billet

L'agonie du macronisme, par Serge July

La désinvolture d'Emmanuel Macron à l'égard d'une question aussi délicate que celle des retraites nourrit incompréhension et colère, qui mettront du temps à retomber. Sa faute ultime est d'avoir fait passer en force cette réforme avant de traiter du travail.

Emmanuel Macron à Paris, le 14 mars. (Denis Allard/Libération)

par Serge July
publié le 20 mars 2023 à 7h02

La crise politique rampante que nous connaissons depuis la fin du siècle dernier s'accroît de présidence en présidence. Elle s'est aggravée pendant le premier mandat d'Emmanuel Macron, et plus encore au cours de la campagne présidentielle de 2022. Emmanuel Macron avait choisi alors comme tactique d'être élu par défaut face à la candidate du Rassemblement national. Mais pour éviter de cristalliser une collection de mauvaises humeurs héritées des crises de son premier mandat, il avait

mené une campagne minimaliste, sans programme, avec un seul engagement : que l'âge de départ à la retraite passe de 62 à 65 ans. Astuce destinée à rallier plus facilement l'électorat chiraquien, alors même que la candidate du parti Les Républicains était en train d'imploser en vol. Cette manœuvre a très bien fonctionné, malgré un effacement de campagne de très mauvais augure.

En 2017, Emmanuel Macron avait pour ambition de faire «la révolution», c'est le titre qu'il avait donné à son livre-programme : je n'apprends rien à personne, cette révolution n'a pas eu lieu. Alors un deuxième mandat pour quoi faire ? Personne ne le sait, sans doute pas le Président lui-même. En tout cas, si Emmanuel Macron avait un plan, il s'est ingénié à le garder secret. Dans la campagne des législatives qui a suivi sa réélection, les marcheurs n'avaient plus rien à dire. Les bons sentiments n'ont pas suffi à faire illusion. Ce qui menaçait Emmanuel Macron éclate alors au grand jour : il perd la majorité absolue au Parlement. C'est le début de son calvaire législatif.

Mélange dangereux

Il y a un précédent : au second tour des législatives de 1988, François Mitterrand plaide pour une victoire limitée. Il est entendu. Il nomme Michel Rocard Premier ministre. Pour devenir le successeur socialiste qu'il espère être, celui-ci va jongler avec talent avec une majorité relative et beaucoup de 49.3. Et il réussit à réformer. Il y parvient, notamment parce que les grands partis ne sont pas encore en état de décomposition avancée.

Ni le Président ni Elisabeth Borne ne sont équipés pour la jouer à la Rocard : entre-temps, les grands partis de gouvernement d'hier, ces grands tuteurs de la République, ont disparu corps et biens. La société française est à vif, comme rarement dans le passé.

C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Macron, réélu en 2022 sans majorité, remet le couvert en faveur d'une réforme du système de retraite. A la surprise générale, il fait l'impasse sur le projet qu'il avait défendu précédemment, celui de la retraite par points laissé en plan lors du premier mandat. Il prend parti pour son contraire, à savoir une réforme strictement budgétaire, avec un âge de départ à la retraite repoussé de deux ans, pour ramasser quelques milliards. Mais pas de chance – où avait-il la tête ? – l'inflation est devenue à ce moment-là la préoccupation numéro 1 des Français. La combinaison entre une inflation galopante et une réforme aux allures punitives pour les ouvriers, les employés, et tous les petits métiers est tout de suite explosive. Tous les instituts de sondages le mesurent jour après jour. Mais les initiatives du Président vont dans le sens inverse, et toutes vont attiser ce mélange dangereux. Il ignore ostensiblement les syndicats, y compris les syndicats dits réformistes, et mise sur un deal avec ce qui reste de la droite d'autrefois, le parti Les Républicains. Mais Les Républicains ne sont plus ce qu'ils étaient : ils sont en pleine crise, comme le Parti socialiste le fut au cours du mandat de François Hollande.

A lire aussi

Réforme des retraites : jamais deux sans trois ? Par Serge July

Social
5 mars 2023abonnés

La négociation entamée par Elisabeth Borne confirme le diagnostic, le parti de Jacques Chirac a changé, il combine désormais mutineries et naufrages. Un semblant d'accord est conclu. Des améliorations au texte, jusqu'à la commission mixte paritaire, sont apportées, mais in fine il est impossible de bâtir un compromis avec des dirigeants qui ne pourront pas s'engager. Faute de certitude, le 49.3 – le débloquant constitutionnel de la Ve République – est enclenché et la représentation nationale en pleine crise sociale et politique, est shuntée. C'est la règle. Mais quand on utilise le 49.3, il est préférable que la société française ne soit pas vent debout : un mode d'emploi ignoré par l'exécutif.

Improvisations, mensonges et impréparation

Parallèlement, la communication autour de cette réforme aura été dramatique tout au long de cet épisode. Elle combine les à-peu-près, les improvisations, les mensonges et surtout elle révèle beaucoup d'impréparation. Cette désinvolture à l'égard d'une question aussi délicate, qui touche des millions de salariés, nourrit incompréhension et colère, qui mettront du temps à retomber.

A tous ces facteurs aggravants, Emmanuel Macron y ajoute ses tropismes, ses inclinations personnelles : sa méfiance à l'égard de tous les corps intermédiaires, Assemblée nationale, Sénat et syndicats compris, et un rejet chez lui très radical de l'Etat social, pourtant au cœur de l'identité française, un Etat social construit tout au long du XXe siècle. Ce qui explique sans doute pourquoi l'exécutif n'a pas traité du travail avant de chercher à réformer les retraites. Faute ultime. Depuis sa première élection, Emmanuel Macron aura été un censeur implacable du modèle social français. Ce modèle est certes à moderniser, cette entreprise nationale mériterait des états généraux, beaucoup d'énergie, d'engagements et de négociations entre l'exécutif, les forces politiques et les syndicats. Si l'on en croit le dicton, il n'est jamais trop tard pour bien faire.